



Crohn et
Colite Canada
Crohn's and
Colitis Canada

Plan de sécurité pour la COVID-19

Nom de l'entreprise : Crohn et Colite Canada

Lieu de l'événement : _____

Date de l'événement : 5 juin 2022 Saisir l'information relative à votre parc ici

Plan élaboré par : directeur ou directrice de la Marche Gutsy

Date de finalisation : 10 mars 2022

Non seulement respecterons-nous toutes les exigences provinciales, en plus, les mesures suivantes seront prises sur les lieux de nos marches pour réduire la propagation de la COVID-19 :

Dépistage

- **Avant l'événement**
 - Selon la politique de vaccination de Crohn et Colite Canada qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2022, tous les bénévoles doivent être entièrement vaccinés s'ils participent à un événement en personne.
 - Tous les employés/bénévoles sur place feront l'objet d'un processus de contrôle avant le début de l'événement.

- Un courriel sera envoyé aux participant.e.s inscrit.e.s 24 heures avant l'événement et il leur sera demandé de s'autodiagnostiquer avant d'assister à l'événement et de rester chez eux s'ils sont malades.

- **Sur place**
- Les participant.e.s qui n'ont pas rempli le questionnaire avant l'événement devront faire scanner le code QR fourni sur le site du parc pour finaliser leur processus de dépistage en confirmant :
 - Qu'ils ne présentent aucun symptôme lié à la COVID-19.
 - Qu'ils n'ont pas été en contact étroit avec un cas confirmé ou soupçonné de COVID-19.
- Des panneaux placés dans des endroits visibles expliqueront clairement le processus de dépistage et les conditions d'entrée.
- Si la personne participante ne réussit pas l'une des étapes du dépistage, elle n'est PAS autorisée à entrer dans le parc, mais elle peut faire sa Marche virtuellement.
- Des panneaux installés sur le site du parc indiqueront que les personnes présentant des symptômes ne doivent pas entrer.

Chacun.e doit connaître la marche à suivre en cas d'exposition sur place (par exemple, dans le cas présent, celle de l'Ontario).

Conseillez à toute personne qui présente des symptômes de la COVID-19 pendant l'événement de rentrer immédiatement chez elle et de s'isoler. Demandez-lui d'appeler Télésanté au 1 866 797-0000, son fournisseur de soins de santé ou un centre d'évaluation pour passer un test.

Masques et couvre-visage

- Comme nos événements se dérouleront à l'extérieur, le port d'un masque n'est pas obligatoire; toutefois, il est encouragé et il peut devenir nécessaire selon les circonstances présentes.
- Des masques jetables seront fournis lors de l'événement aux personnes qui en veulent un.
- Les bénévoles qui occupent des postes où ils ne peuvent pas se tenir à distance des participant.e.s en raison de leur rôle porteront des masques.
- Dans le cadre des Marches qui se tiendront dans des lieux intérieurs, les participant.e.s devront porter un masque lorsqu'ils seront à l'intérieur, sauf lorsqu'ils mangent ou boivent. Si le lieu qui accueille l'événement a une norme plus élevée ou si un niveau de gouvernement ou une autorité de santé publique impose une norme plus élevée, cette dernière s'appliquera.

ÉPI, propreté et hygiène

- Des écrans faciaux seront disponibles pour les bénévoles qui ont besoin d'une deuxième couche de protection.
- Des désinfectants pour les mains seront disponibles dans les zones d'entrée, de restauration, d'inscription et de toilettes.
- Les différents sites commanderont des postes de lavage des mains supplémentaires.
- Des lingettes désinfectantes seront disponibles pour garder propres les surfaces fréquemment touchées par les bénévoles.

Prévention et contrôle de l'affluence

- Un panneau sera affiché dans le parc, à la vue du public, indiquant la capacité maximale du lieu ou la capacité maximale permettant d'assurer la distanciation sociale, selon le chiffre le moins élevé.
- Un panneau sera affiché pour rappeler aux gens la distance physique à respecter.
- Chaque comité devra mettre en œuvre les options suivantes en fonction de la taille de sa marche et des limites du parc :
 - *Heures espacées* : Plusieurs heures de départ seront offertes en fonction de la taille de la Marche. Les gens pourront choisir l'heure à laquelle ils souhaitent y participer. Cela permettra d'éviter les files d'attente à l'inscription et dans les autres zones communes.
 - *Inscription préalable à l'événement* : cette démarche vise à permettre aux participant.e.s de soumettre leurs dons hors ligne et de signer les temps de marche (le cas échéant) quelques jours avant l'événement.

- Augmentation du nombre de bénévoles à la zone d'inscription afin d'éviter les files d'attente.
- Il faut gérer les files d'attente de manière à ce que les personnes respectent une distance physique d'au moins deux mètres.
- Dans les zones de restauration et d'inscription, où il y a possibilité que de nombreuses personnes se retrouvent en même temps, la disposition sera plus espacée que d'habitude.
- Dans le cadre de certains événements, il pourrait être décidé de retenir les services d'un agent de sécurité pour surveiller les gens, selon les exigences du parc.

Alimentation et divertissements

- La nourriture sera servie par des bénévoles; les personnes participantes ne pourront la manipuler elles-mêmes.
- Les bénévoles qui manipuleront la nourriture porteront un masque et des gants.
- Les condiments, ustensiles, serviettes, etc. ne se trouveront pas dans une zone commune; ils seront plutôt distribués par les bénévoles.
- Les aliments seront placés derrière la table, hors de portée des personnes participantes, sauf s'ils sont préemballés.
- Dans les parcs où il n'est pas possible de faire appel à des bénévoles pour servir la nourriture, les personnes participantes peuvent prendre un repas préemballé à condition de ne le manipuler qu'une seule fois.
- Des panneaux rappelleront aux gens qu'ils doivent laisser une distance de 2 mètres lorsqu'ils font la file d'attente.
- Les activités se dérouleront avec moins de personnes et plus de distance.

Politiques et formation

Afin de veiller à ce que nos employés, bénévoles et participant.e.s connaissent les mesures de sécurité pour la COVID-19 mises en place lors de notre événement, nous ferons ce qui suit :

- Le plan de sécurité pour la COVID-19 sera partagé avec nos employés et nos bénévoles dans le cadre de la formation sur l'expérience du jour de l'événement.
- La politique de vaccination sera communiquée à tous les bénévoles actuels et nouveaux.
- Nous créerons une page de mise à jour sur la COVID-19 au site gutsyenmarche.ca afin de fournir les dernières nouvelles relatives à la COVID-19 et les précautions que nous prendrons lors des événements.